



Programme de soutien des auteurs émergents Cinéma – Audiovisuel – Nouveaux Médias

OPCAL – Organisation de Professionnels du Cinéma et de l'Audiovisuel Ligériens
3 rue de Clermont – 44000 Nantes
02 53 78 49 06 – contact@opcal.fr – www.opcal.fr
Association loi 1901

PRESENTATION DE L'OPCAL

L'ASSOCIATION

Créée en 2007, l'association OPCAL (Organisation de Professionnels du Cinéma et de l'Audiovisuel Ligériens) a pour objet de développer, structurer et promouvoir l'ensemble de la filière Cinéma, Audiovisuel et Nouveaux Médias en Pays de la Loire.

C'est notamment au regard de ce qui pouvait se faire dans d'autres régions et afin de répondre à de nombreux besoins non couverts des professionnels de la filière, que les initiateurs du projet ont pensé les objectifs principaux de l'association :

- Développer et animer la filière Cinéma, Audiovisuel et Nouveaux Médias et participer à son rayonnement ;
- Accompagner et soutenir les professionnels ;
- Encourager la création et la diffusion des œuvres et favoriser leur visibilité ;
- Instaurer un dialogue entre les professionnels et avec les institutions, et favoriser une réflexion sur l'avenir de la filière.

Ainsi, depuis douze ans, l'OPCAL œuvre au soutien des initiatives ambitieuses et audacieuses, à l'accompagnement des professionnels et notamment des plus jeunes, à la valorisation des œuvres, des compétences et, plus largement, à la mise en place de collaborations, de partenariats et d'un véritable projet collectif au sein de la filière régionale.

LES BENEFICIAIRES

L'OPCAL est une association de dimension régionale, ouverte à tous les professionnels du cinéma, de l'audiovisuel et des nouveaux médias des Pays de la Loire.

Le rayonnement de l'OPCAL dépasse le seul intérêt de ses adhérents pour proposer un véritable service à l'ensemble de la filière à l'échelle régionale. L'OPCAL met un point d'honneur à inscrire son action au delà des métropoles, et notamment dans les petites villes et les zones rurales. Il est également important de noter que certaines personnes que nous suivons régulièrement sont, pour des raisons géographiques et/ou sociales, en décrochage professionnel. L'OPCAL mène donc un vrai travail de soutien à l'insertion ou à la réinsertion professionnelle auprès des personnes concernées.

L'OPCAL est par ailleurs un acteur majeur de l'émergence en Pays de la Loire, et consacre à ce titre une part importante de son activité à favoriser l'émergence des talents et compétences, en proposant notamment toujours plus d'actions à destination des professionnels jeunes ou débutants afin d'encourager leur professionnalisation. Le dispositif que nous vous soumettons aujourd'hui s'inscrit naturellement dans cet axe fort de notre action.

FINANCEMENT

Si depuis sa création l'OPCAL s'engage activement dans le développement de la filière en Pays de la Loire et est ainsi devenue au fil du temps une structure incontournable pour les professionnels de la filière (150 membres au 31 décembre 2018, et plus de 200 participants réguliers à ses actions, chiffres en constante augmentation), elle n'en reste pas moins une petite association d'un point de vue financier.

En effet, hors valorisations, notre financement annuel se limite à deux subventions, de la Région et de la DRAC des Pays de la Loire, pour un montant de 8.000 € chacune, soit un financement annuel de 16.000 €. Dans ces conditions, l'association n'a pas les moyens d'avoir de salarié, et ses actions et son engagement reposent donc intégralement sur le travail sans relâche et l'énergie de ses bénévoles. En effet, malgré des moyens financiers très réduits, nous proposons tout au long de l'année de nombreuses actions : rencontres professionnelles, projections de films, sessions de réflexion, etc.

Vous trouverez le détail de nos actions sur notre site internet : www.opcal.fr

Le programme de soutien aux auteurs émergents que nous vous présentons aujourd'hui ne pourra pas exister sans financements spécifiques. En effet, comme vous pourrez le constater, il s'agit d'un programme ambitieux et complet, nécessitant notamment de nombreux intervenants et compétences. Sa mise en place constitue une nouvelle étape pour l'OPCAL et ne peut donc pas reposer uniquement sur l'engagement des bénévoles de l'association.

PRESENTATION DU PROJET :

PROGRAMME DE SOUTIEN DES AUTEURS EMERGENTS

DEFINITION DES BESOINS

Notre expérience de terrain et l'étude sur l'émergence des auteurs que nous menons depuis plusieurs mois confirment le besoin d'un projet ambitieux en direction des auteurs émergents.

A ce titre, l'OPCAL a constitué à l'automne 2018 un groupe de travail spécifiquement dédié à mener une réflexion de fond sur les auteurs émergents, leurs situations, leurs besoins, et les réponses qui pouvaient y être apportées. Ce groupe de travail est composé de :

- Laura Bonnevey, coordinatrice de l'association Creative Maker (sensibilisation au cinéma destiné à un public amateur), notamment en charge des auteurs émergents ;
- Camille Chandellier, productrice à La Petite Prod (Nantes), présidente de l'OPCAL et membre de la commission "auteurs émergents" de l'Agence CICLIC (région Centre Val de Loire) ;
- Matthieu Haag, réalisateur et professeur de la classe préparatoire CinéSup au Lycée Guist'hau (prépa unique en France aux grandes écoles de cinéma : La Fémis , Louis Lumière et l'INSAS) ;
- Laure Van Vlasselaer, chargée de développement et de l'accompagnement des jeunes auteurs pour différentes structures de production.

Les travaux du groupe de travail sont évidemment nourris par l'expertise de chacun des membres, mais également par :

- Les retours d'expérience des auteurs membres ou sympathisants de l'OPCAL, obtenus dans le cadre de l'étude que nous menons, sur la base d'entretiens individuels ;
- Les retours des auteurs ayant participé à nos précédentes actions (ateliers, tables rondes, dispositifs de retour sur scénario, etc.), sur la base de questionnaires de satisfaction nous permettant d'évaluer nos actions ;
- Des retours obtenus via des structures partenaires (retours d'étudiants des formations nantaises CinéSup et Cinécréatis notamment, retours d'auteurs débutants via d'autres associations d'accompagnement, etc.) ;
- La réalisation d'un état des lieux des dispositifs d'accompagnement des auteurs existants sur d'autres territoires (principalement les régions Auvergne-Rhône Alpes, Centre-Val de Loire, Nouvelle Aquitaine, Bretagne) ;

Tous ces retours et informations nous permettent aujourd'hui de proposer l'expérimentation d'un programme global pour l'émergence des auteurs, levier nécessaire au développement d'œuvres d'initiative locale, qui se décline en trois volets. Ce dispositif participera à l'émergence de nouveaux auteurs, et plus largement au renouvellement des compétences et des talents et à la consolidation de la filière locale dans sa globalité.

BENEFICIAIRES DU DISPOSITIF

Le programme que nous proposons sera ouvert à tous les auteurs émergents et, plus largement, à toutes les personnes souhaitant se professionnaliser en tant qu'auteur cinéma, audiovisuel ou nouveaux médias.

Pour des raisons de faisabilité et de cohérence globale, certains pans du dispositif (notamment les accompagnements individuels ou en groupe) pourront être soumis à une présélection en fonction des projets ou des parcours et ambitions de chaque auteur. Par exemple, certains dispositifs pourront être réservés aux auteurs de fiction seulement, ou d'autres à des auteurs n'ayant encore jamais écrit dans un cadre professionnel ou, au contraire, certaines actions nécessiteront d'avoir déjà certains prérequis.

La majorité de nos actions sera développée dans le cadre de festivals ou manifestations partenaires (exemples : le Festival Premiers Plans d'Angers, le Festival International du Film de La Roche sur Yon, le Festival SoFilm Summercamp à Nantes, etc.).

Par ailleurs, un des volets du projet étant un outil numérique, via la création d'un site internet, il sera bien évidemment accessible à toute personne souhaitant le consulter, où qu'elle soit.

LE PROJET

Le projet répond à deux objectifs principaux :

- Accompagner et soutenir les auteurs cinéma, audiovisuel et nouveaux médias
- Encourager leur professionnalisation

Ces deux objectifs complémentaires s'inscrivent directement dans notre volonté plus globale de développer, dynamiser et professionnaliser la filière régionale dans son ensemble.

La faisabilité du projet a été au cœur de nos réflexions pendant toute sa conceptualisation. Ainsi, nous l'avons réfléchi comme une multiplication d'initiatives pragmatiques et efficaces, toutes réalisables avec des moyens humains et financiers raisonnables et optimisés.

Le projet se décline en trois volets :

1^{er} volet : Actions de formation et d'information en groupe

L'OPCAL souhaite renforcer les initiatives d'accompagnement collectif qu'elle a déjà mis en place et également en proposer de nouvelles : Tables rondes, masterclass, ateliers de coaching et d'orientation, mise en relation avec des structures d'accompagnement des auteurs et des institutions, mise en relation avec des producteurs, etc. Les thématiques des rencontres pourront être généralistes (exemple : des producteurs détaillent leur ligne éditoriale aux auteurs participants) comme plus précises (exemple : atelier de formation à l'exercice de la note d'intention des auteurs).

Temps d'information et de transmission d'expériences, lieux d'échanges privilégiés et de conseils personnalisés, ces rencontres professionnelles traiteront de la question de l'émergence des auteurs dans son ensemble : Comment les auteurs peuvent-ils se faire aider à écrire leur projet ? Quelles sont

les possibilités de financements de l'écriture d'un film ? Comment se former aux techniques d'écriture pour le cinéma, l'audiovisuel ou les nouveaux médias ? Comment rechercher et convaincre un producteur ? Comment négocier un contrat d'auteur une fois le producteur trouvé, etc.

Au delà de ces questions, un des objectifs de ce 1^{er} volet sera également de mettre en lien les auteurs entre eux, de les sortir de la solitude de l'écriture et de les intégrer à une sphère professionnelle qui leur fait souvent défaut dans leur démarche d'insertion.

2^{ème} volet : Conseils et suivis personnalisés des auteurs et de leurs projets

Ce volet est inspiré du Bureau d'accueil des auteurs du CNC, dispositif existant au niveau national. Cet accompagnement individuel des auteurs a pour objectif d'apporter aux auteurs des retours précis sur leur projet et sur leurs démarches, de la part de professionnels expérimentés.

Ce 2^{ème} volet comporte deux pans distincts :

- Un accompagnement stratégique personnalisé par une personne ressource, qui orientera chaque auteur en fonction de son projet et de son stade d'avancement sur les démarches à venir (recherche de dispositifs d'accompagnement à l'écriture, bourses et recherche de production notamment).
- Un suivi artistique des projets par des intervenants qualifiés et expérimentés (producteurs, scénaristes, etc.) prenant la forme de retours et échanges, ponctuels ou réguliers, sur les avancements des projets

3^{ème} volet : Création d'un site internet ressource

En complément des deux premiers volets, nous souhaitons créer un véritable outil numérique, accessible à tous, sous la forme d'un site internet ressource. Celui-ci donnera aux auteurs bénéficiaires des clés pour s'insérer dans le monde professionnel.

Véritable source d'informations, le site regroupera :

- Des fiches pédagogiques et de conseils.
- Des capsules vidéo de retours d'expériences d'auteurs, de responsables de structures d'accompagnement, de témoignages de producteurs sur leur façon de travailler avec les auteurs par exemple.
- Des fiches de présentation de producteurs qui recherchent des projets et qui sont susceptibles de s'engager aux côtés d'auteurs émergents.
- Une partie plus locale concernant les producteurs en région des Pays de la Loire, les initiatives d'accompagnement locales, etc.

En annexe, nous souhaitons également y intégrer des listings et renvois vers des sites de structures d'accompagnement, d'éducation à l'image, de bourses et aides à l'écriture à l'attention des auteurs, etc. L'idée étant de créer également un véritable recensement et répertoire des ressources déjà existantes, afin de les regrouper et de les rendre de ce fait plus facilement accessibles aux auteurs. En réutilisant ainsi en partie des contenus déjà créés, nous éviterons les doublons et optimiserons les financements acquis pour créer de nouveaux contenus.